

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL

du **LUNDI 9 MARS 2020 à 18H30**

Sous la Présidence de Monsieur le Maire, Gilles FRANÇOIS

-----o*O*o-----

Etaient présents :

BAUSSAND Roger, BEAUDET Pierre, BEN KILANI Imane, COMBREDT Evelyne, DESSEMOND Carole, DEWEIRDT Thierry, DUFOUR Christine, FAVRE Claire, GIRAUD François, HENRY-LISSAK Matthieu, HUPPI Chantal, JACQUET Pierre, LEFEBVRE Sylvie, MARQUETTE André, REGAT Christophe, REY Gérard, TISSOT Michèle, WIRTH Michel

Avaient donné pouvoir :

ALBAGNAC Karine à FRANÇOIS Gilles, BOURRIEN Gérard à DEWEIRDT Thierry

Chantal HUPPI, Conseillère Municipale, désignée par le Conseil, a pris place au bureau en qualité de secrétaire.

-----o*O*o-----

Art. L. 2121-10 du Code des Collectivités territoriales :

« Le Maire de la Commune d'ARGONAY certifie que la convocation du Conseil Municipal a été affichée le 5 mars 2020 à la porte de la Mairie et qu'elle a été mentionnée au Registre des délibérations ».

Art. L. 2121-25 du Code des Collectivités territoriales :

« Affichage du présent Procès-verbal sous huitaine ».

-----o*O*o-----

*** APPROBATION DU P.V. de la RÉUNION du précédent CONSEIL MUNICIPAL.**

Le Conseil Municipal approuve le P.V. de la réunion du 24 février 2020
à l'unanimité des membres présents ou représentés

2020/09 (1/4) – Compte de gestion 2019 – Budget Général

Rapport de Monsieur le Maire :

Le Service de Gestion Comptable d'Annecy a fait parvenir en mairie le Compte de Gestion du Budget Général pour l'exercice 2019.

Ce document est conforme aux écritures enregistrées dans la comptabilité communale et dégage des résultats identiques au Compte Administratif.

Il est donc proposé au Conseil Municipal de bien vouloir approuver le Compte de Gestion du Budget Général dressé par le comptable du Service de Gestion Comptable d'Annecy pour l'exercice 2019.

**Où l'exposé,
Après en avoir délibéré,
Le Conseil municipal,**

- **APPROUVE** le compte de gestion 2019 du Budget Général.

La présente délibération est approuvée à **l'unanimité** des membres présents et représentés.

2020/10 (2/4) – Compte administratif 2019 – Budget Général

Rapport de Matthieu HENRY-LISSAK :

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Monsieur Matthieu HENRY-LISSAK est amené à délibérer sur le compte administratif 2019 du Budget Général dressé par Monsieur le Maire.

Le Compte Administratif 2019 du budget général est présenté aux membres du Conseil Municipal. Les résultats sont les suivants :

Libellé	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents
Résultats reportés		380 000.00		204 398.09		584 398.09
Opérations sur l'exercice	4 235 997.94	6 045 765.59	2 034 591.25	1 342 629.59	6 270 589.19	7 388 395.18
TOTAUX	4 235 997.94	6 425 765.59	2 034 591.25	1 547 027.68	6 270 589.19	7 972 793.27
Résultats de clôture		2 189 767.65	487 563.57			1 702 204.08
Restes à réaliser			229 481.52	192 937.00	229 481.52	192 937.00
TOTAUX CUMULES		2 189 767.65	717 045.09	192 937.00	229 481.52	1 895 141.08
Résultats définitifs		2 189 767.65	524 108.09			1 665 659.56

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir approuver le Compte Administratif 2019 du Budget Général étant précisé que Monsieur le Maire quitte la salle des délibérations afin de procéder au vote.

**Où l'exposé,
Après en avoir délibéré,
Le Conseil municipal,**

- **APPROUVE** le compte administratif 2019 du Budget Général.

La présente délibération est approuvée à **l'unanimité** des membres présents et représentés.

2020/11 (3/4) – Affectation du résultat 2019 – Budget Général

Rapport de Monsieur le Maire :

Considérant les résultats issus du Compte Administratif 2019, le Conseil Municipal est amené à décider de l'affectation du résultat de fonctionnement.

Résultats constatés	
Section d'Investissement	- 487 563.57 €
Section de Fonctionnement	2 189 767.65 €
Situation d'Investissement	
Résultat de clôture reporté en Investissement	- 487 563.57 €
Restes à réaliser Dépenses	- 229 481.52 €
Restes à réaliser Recettes	+ 192 937.00
Résultat compte tenu des Restes à Réaliser	- 524 108.09 €

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir approuver l'affectation du résultat de fonctionnement 2019 (2 189 767.65 €) du Budget Général ainsi qu'il suit :

- **380 000 €** en report à nouveau (compte R002 Résultat de fonctionnement reporté)
- **1 809 767.65** en recettes d'investissement (compte 1068) qui viennent couvrir le besoin d'investissement constaté

**Où l'exposé,
Après en avoir délibéré,
Le Conseil municipal,**

➤ **APPROUVE** l'affectation du résultat de fonctionnement 2019 tel que proposé ci-dessus.

La présente délibération est approuvée à **l'unanimité** des membres présents et représentés.

2020/12 (4/4) – Budget Primitif 2020 – Budget Général

Rapport de Monsieur le Maire :

Monsieur le Maire présente le projet de Budget Primitif 2020 qui est soumis à l'approbation de l'assemblée délibérante conformément aux articles L.2312-1 et suivants du code général des collectivités territoriales.

La section de fonctionnement est équilibrée à **5 860 550 €** et la section d'investissement à **3 587 380 €**.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Intitulé	Montants
023	Virt à la section d'investissement	891 005.38
022	Dépenses imprévues	135 040.00
011	Charges à caractère général	1 272 148.00
012	Charges de personnel	2 282 460.00
014	Atténuation des charges	126 710.00
65	Autres charges de gestion courante	540 466.49
66	Charges financières	71 000.00
67	Charges exceptionnelles	399 215.00
042	Opérations d'ordre	142 505.13
	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	5 860 550.00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Intitulé	Montants
002	Excédent de fonctionnement reporté	380 000,00
013	Atténuation des charges	26 000,00
70	Produits des services du domaine	1 083 129,00
73	Impôts et taxes	3 369 493,00
74	Dotations et participations	426 500,00
75	Autres produits de gestion courante	248 610,00
76	Produits financiers	4,00
77	Produits exceptionnels	110 700,00
78	Reprise sur amortissement & provisions	216 114,00
RECETTES DE FONCTIONNEMENT		5 860 550,00

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Intitulé	Montants
001	Solde investissement reporté	487 563,57
020	Dépenses imprévues	100 000,00
10	Dotations et fonds divers	59 400,00
16	Remboursement d'emprunt et dettes	500 210,00
20	Immobilisations incorporelles	13 186,20
204	Subventions d'équipement	57 219,00
21	Immobilisations corporelles	315 622,57
23	Immobilisations en cours	2 054 178,66
DEPENSES D'INVESTISSEMENT		3 587 380,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Intitulé	Montants
021	Virt de la section de fonctionnement	891 005,38
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 268 767,65
040	Opérations d'ordre entre section	142 505,13
13	Subventions d'investissement	285 101,84
RECETTES D'INVESTISSEMENT		3 587 380,00

**Ouï l'exposé,
Après en avoir délibéré,
Le Conseil municipal,**

➤ **APPROUVE** le budget primitif 2020 du Budget Général tel que présenté ci-dessus.

La présente délibération est approuvée à **l'unanimité** des membres présents et représentés.

Information du Conseil Municipal – Décisions prises par délégation du Conseil Municipal au Maire en vertu de l'article L.2122-22 du C.G.C.T

- Décision 2020/17 de ne pas exercer le droit de préemption urbain suite à la déclaration d'intention d'aliéner émanant de Maître Marjorie BERTHET-VINCENT, Notaire à ANNECY, pour un bien situé 15 route du Gros Chêne, cadastré section AB n°416 d'une contenance de 6 001 m² appartenant à Messieurs BERTA Christian, Maxence et Etienne (Copropriété Les Résidences).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00.

Le Maire,

Gilles FRANÇOIS